

même raison qu'un avorton; ils ne peuvent survivre sans être entourés et appuyés par une vie humaine extérieure.

Le meurtre par pitié—l'euthanasie pour employer le mot savant—dans le cas d'une personne qui décide qu'il vaut mieux pour une autre de mourir plutôt que de vivre, pourrait peut-être se justifier. Chaque médecin, dans le cas de malades gravement atteints doit tôt ou tard prendre une décision de ce genre. Mais jusqu'ici, notre société a toujours cru que la vie valait plus que la mort, et que tant qu'on pouvait prolonger la vie, il fallait le faire. Qui parmi nous peut assumer le rôle de Dieu et décréter la fin d'une vie?

• (9.40 p.m.)

**Des voix:** Bravo!

**M. McBride:** Si nous voulons nommer des dieux temporaires ou des comités de la «solution finale», quel sera leur mandat? Quand des grands-parents doivent-ils cesser de vivre, combien de temps garder en vie un garçon dans le coma? Aucun d'entre eux ne peut survivre sans le soutien d'une autre personne. Il en est de même pour l'avortement.

Personne ne décide lui-même de naître. Personne n'a jamais pris part à la fécondation qui lui a donné la vie. Un être nouveau résulte de l'union de deux personnes. Cet être ressemble au garçon dans le coma, sauf qu'il n'est pas blessé. Il ressemble aussi à ce vieillard sous la tente à oxygène, nourri par voie intraveineuse, sauf qu'il n'est ni vieux ni usé.

Le seul argument en faveur de l'euthanasie ou de la mise à mort d'un embryon d'un mois, c'est qu'il ne peut survivre par lui-même dans notre monde féroce. Il a besoin d'un hôte. La mère, le père ou les deux, ou la société veulent s'en débarrasser. On ne veut pas que la grossesse continue. L'enfant n'a pas choisi d'être créé. C'était le choix des parents. Une fois que l'enfant est créé, est-ce aux parents de décider de le détruire? Je ne le crois pas.

**Des voix:** Bravo.

**M. McBride:** Tant que la société ne sera pas prête à laisser aux proches parents le soin de décider si ceux qui ne peuvent survivre par eux-mêmes doivent vivre ou mourir, il ne sera guère logique de préconiser l'avortement libre sur demande qui livre un enfant à naître à la merci de sa mère affolée qui n'en veut pas et songe à s'en défaire. Seule une société des plus primitives aurait besoin de l'avortement à notre époque.

**Des voix:** Bravo.

**M. McBride:** Utiliser l'avortement comme moyen de contrôler les naissances, c'est faire preuve pour la vie humaine d'un manque d'égards que les mots ne peuvent décrire. Il se pratique des centaines, peut-être des milliers d'avortements chaque année dans notre pays. Certains sont pratiqués par des médecins compétents, la plupart par des amateurs. C'est une situation intolérable. Ces grossesses n'auraient pas eu lieu si nos foyers et nos institutions sociales offraient une formation complète et

les articles nécessaires pour prévenir la conception, particulièrement à nos jeunes, afin d'empêcher le drame que constituent les grossesses chez les adolescentes.

En dernière analyse, la vie sexuelle d'un individu ne regarde que lui. Si un homme et une femme décident d'avoir des rapports de quelque sorte que ce soit, c'est leur affaire. Sauf cas d'arriération mentale ou de viol, les actes d'un individu et leurs conséquences n'intéressent que lui. Autrement dit, les actes d'un couple ne concernent personne d'autre directement, jusqu'au moment où il y a conception. Alors la situation est fort différente. Il s'agit en ce cas d'une situation où se trouve impliquée une tierce personne innocente. Tandis que toute personne est libre de faire ce qu'elle veut de sa propre vie et de son propre corps—sans aller jusqu'à les anéantir, espérons-le—personne ne dispose d'une telle liberté dès lors qu'il s'agit de la vie et du corps d'un autre individu.

Tous les députés et tous les membres de la société qui sont en faveur d'une législation laxiste en matière d'avortement, et certainement en faveur de l'avortement sur demande, doivent tout mettre en œuvre pour encourager l'accès libre à l'information et à la documentation sur le contrôle des naissances. Dans ce domaine, nous sommes certainement un pays arriéré. Seul un pays en mal de solutions serait obligé de songer à l'avortement pour compenser son manque d'orthogénie. Si nous pouvions le faire monsieur l'Orateur, il me semblerait sage de condamner comme flétrissure sociale grave le fait pour une mère de mettre au monde un enfant pour lequel elle ne s'est aucunement préparée et dont elle n'est pas disposée à entourer l'existence d'amour, d'affection et de respect.

Je crois que je pourrais faire valoir de sérieux arguments en faveur de la planification familiale et de l'éducation chez nous pour que nous n'en arrivions pas à imiter certains pays où l'avortement est devenu une formule d'orthogénie et où les avortements légalisés sont devenus une habitude. Nous devons plutôt recourir à certains des moyens mis à notre disposition, et il y en a beaucoup. Les scientifiques devraient peut-être travailler plus fort à les améliorer. C'est ce que nous devons faire.

Je pose la question: que faisons-nous maintenant? On a tendance à envisager l'avortement dans quatre cas différents: d'abord, celui de la jeune fille célibataire; ensuite, celui de la femme mariée qui ne veut pas ou ne peut pas avoir d'autres enfants; en troisième lieu, le cas de viol ou d'inceste; et, quatrième, le cas où l'on sait que l'enfant naîtra difforme. Dans chacune de ces situations, il y a des cas où l'avortement pourrait être la meilleure solution. Compte tenu de la triste situation actuelle du planning familial, du manque de formation et de connaissances au Canada, l'avortement est peut-être la meilleure solution, mais ce n'est jamais une solution heureuse, ni une bonne solution. On doit toujours y recourir avec une répugnance extrême, comme lorsqu'il s'agit de toute autre forme de peine capitale.

L'avortement est la mort. Dès que la conception non désirée se produit, il n'y a aucune bonne solution possible. Il faut mesurer le degré ou le risque de traumatisme causé à la mère si la grossesse se continue, en regard de la mort de l'enfant. Il faut décider dans quel cas le traumatisme sera moindre. C'est une décision brutale, difficile à prendre et qu'il est bien difficile de comprendre pour quiconque n'a pas travaillé avec des adolescentes enceintes.